



Budget participatif : Les projets lauréats 2022

Doté de 800 000 € cette année, le Budget participatif est un moyen concret de donner le pouvoir d'agir aux Grenoblois et Grenobloises. Les habitants et habitantes avaient entre le 27 juin et le 3 septembre 2022 pour voter pour leurs projets favoris parmi les 27 projets qui leur étaient proposés. Ce samedi 3 septembre, lors du Forum des associations et des sports, Éric Piolle, le Maire de Grenoble, a annoncé les résultats de la 7^{ème} édition.

7 PROJETS LAURÉATS

- ▶ 1^{er} lauréat: [Des places à l'ombre des arbres](#)
- ▶ 2^{ème} exaequo: [Faire la coulée verte entre Paul Mistral et le musée](#)
- ▶ 2^{ème} exaequo: [Rafraîchir Grenoble](#)
- ▶ 4^{ème}: [Mieux vivre avec un handicap](#)
- ▶ 5^{ème}: [Une coulée Verte piétonne de Rivet au Parc Flaubert](#)
- ▶ 6^{ème}: [Angle du Lycée Mounier/ Un espace partagé frais et arboré](#)
- ▶ 7^{ème}: [D'où viennent nos fruits et légumes?](#)

RETOUR SUR LA 7^{ÈME} ÉDITION

- ▶ **85** idées déposées au lancement de la 7^{ème} édition des budgets participatifs.
- ▶ Suite au Forum des idées, **27** projets d'habitantes et associations soumis au vote des Grenoblois et Grenobloises entre le 27 juin et le 3 septembre 2022.
- ▶ Tous-tes les Grenoblois-es de plus de 16 ans et les contribuables ou inscrit-es sur les listes électorales de Grenoble ont pu participer au vote.
- ▶ Près de **5000** votant-es. objets lauréats.
- ▶ **7** projets lauréats.



Annnonce des résultats de la 7^{ème} édition des budgets participatifs © Ville de Grenoble 2022

À cette occasion, le Maire a également annoncé le lancement de la 8^{ème} édition des budgets participatifs qui démarrera le 19 septembre 2022 avec l'appel à idées. Les Grenoblois et Grenobloises auront jusqu'au 23 novembre 2022 pour déposer leurs idées. A partir de maintenant, les budgets participatifs auront lieu tous les deux ans plutôt que chaque année afin d'accompagner davantage les porteurs et porteuses de projets. Le budget total du budget participatif passe ainsi de 800 mille euros à **1,8 million d'euros** et la barrière budgétaire maximale de 400 mille euros par projet est supprimée pour permettre à des projets de plus grande envergure de participer.